



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 11 septembre 2018

NAO SUPER U SAINT ANDRÉ

Les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) se sont déroulées cette année en juillet et août au Super U de Saint André.

La CGTR y est venue avec plusieurs revendications : une demande d'augmentation des salaires de 3 %, une prime d'objectif à hauteur de 40 % sur le salaire net pour le collège employés, la prise en charge à 80 % par la direction des frais de transport, une remise de 10 % pour tout achat effectué par le personnel dans le magasin, la prise en charge à 100 % de la mutuelle par la direction, la mise à disposition d'une transpalette électrique pour le secteur DPH pour alléger la tâche des salariés, une journée de congé supplémentaire en cas de déménagement des employés, une journée de congé supplémentaire pour les salariés ayant 20 ans d'ancienneté, la continuité de la remise des médailles pour les salariés ayant 30 ans d'ancienneté en 2018.

Les réponses de la direction sont à la mesure de sa pingrerie et reflètent l'exploitation des salariés de Super dont les salariés de Super U sont victimes.

Bien que les résultats financiers de l'établissement soient en constante progression, la direction a décidé une fois de plus de n'en faire profiter que les actionnaires qui empocheront chacun la bagatelle de 117 000 euros de dividendes au titre de l'exercice 2017, alors qu'elle n'a décidé d'accorder que 0,5 % d'augmentation des salaires à ses employés (sa première proposition était de 0,2 %) et que l'intéressement moyen pour chaque travailleur n'est que de 700€ annuel !

Elle a répondu par ailleurs à la CGTR qu'elle n'était pas outillée pour faire bénéficier ses travailleurs d'une remise de 10 % sur les achats dans le magasin, qu'il faudrait attendre 2019 ! Elle refuse la journée de congés supplémentaires pour les salariés ayant 20 ans d'ancienneté. Elle accepte cependant d'octroyer une prime d'objectif de 300 € par an, mais versée en 4 fois et à condition que les objectifs de rentabilité soient atteints ! Autant dire une misère, qui ne tombera qu'à condition d'augmenter les cadences... Elle accepte aussi d'octroyer une journée de congé aux salariés déménageant, de porter sa prise en charge des frais de transport de 60 à 70 % . Un nouveau transpalette électrique sera acheté en 2019.

On est donc loin du compte, mais le peu qui a été obtenu est dû aux interventions de la CGTR qui, bien que minoritaire, est le seul syndicat à vouloir défendre les intérêts des travailleurs de Super U.

SAINTE SUZANNE : ASEM, PAS BONNES À TOUT FAIRE !

Plusieurs ASEM de Sainte Suzanne ont décidé de prendre contact avec notre syndicat. Elles sont particulièrement mécontentes des modifications de travail que la mairie a décidé de leur imposer depuis la dernière entrée scolaire.

Alors qu'elles ne travaillaient pas pendant les congés scolaires, elles se retrouvent réquisitionnées pendant ces périodes pour encadrer les Centres de Loisirs. Elles le sont aussi pour les mercredis jeunesse.

Elles se retrouvent à travailler certains jours jusqu'à plus de 10 heures d'affilée. Elles se retrouvent à s'occuper seule parfois d'une cinquantaine de marmailles, à devoir administrer des soins, à gérer des situations d'urgence engageant ainsi leur responsabilité... en lieu et place des directeurs d'école et des dirigeants de la mairie. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu en présence de représentants de l'URE et de la fédération CGTR de la FPT. Il en est clairement ressorti que la mairie, comme l'Éducation nationale n'assument pas leurs responsabilités.

Cette situation, aggravée par la décision du gouvernement de mettre fin aux contrats aidés, devient insupportable aux ASEM. Elles ont décidé de réagir et de s'organiser pour obtenir respect et moyens de la part de l'administration. Dans leur combat l'URE CGTR est à leurs côtés.

UNE MORT À METTRE AU COMPTE DES PATRONS ET DE LEUR INSATIABLE SOIF DE PROFIT

La presse écrite vient de publier les résultats de l'enquête concernant l'accident mortel survenu en novembre 2017 sur la quatre voies de Saint Paul et qui a fait perdre la vie à une jeune étudiante de 20 ans.

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

Il ressort du rapport d'expertise que « L'ensemble routier mis à disposition du chauffeur par la société de transport de Thierry Darmon Incana à Sainte-Marie était un vrai danger public », « *Un camion de la mort* ».

En effet, selon le chauffeur du 38 tonnes, « Le frein additionnel Voith Retarder était débranché », le camion repeint comme neuf avait en fait 20 ans un million de kilomètres alors que celui-ci n'en affichait que 46 000 au compteur !

Et ce camion qui n'aurait jamais dû se trouver sur la route dans un tel état avait cependant obtenu le feu vert du contrôle technique pour circuler. Là encore le chauffeur met en cause la complicité du centre de contrôle avec le propriétaire du camion. Il explique aussi que les chauffeurs acceptent de conduire ces engins dangereux par peur de perdre leurs emplois face à un patron qui se comporte en véritable tyran dans son entreprise.

Un patron qui n'a toujours pas été placé en garde à vue pour s'expliquer contrairement à son chauffeur !

HÔPITAUX : LAMENTABLES ÉCONOMIES...

L'hôpital public de la Réunion risque de perdre ses clowns. Ces clowns intervenaient auprès des enfants atteints de graves maladies et, par leur présence, contribuaient à leur faire oublier, le temps de leur passage dans les services, leurs souffrances.

La baisse de moitié des subventions publiques aux hôpitaux par le gouvernement va peut-être obliger l'association qui les employait à les licencier.

Y fé pa rire du tou !

NON AUX FERMETURES DE CLASSES !

Dernière annonce du recteur d'académie : 10 suppressions de classes primaires et en plus toutes situées dans le réseau d'éducation prioritaires renforcé. 6 communes sont concernées dont Saint Benoît (école Emile Moreau). Cette décision constitue une agression insupportable contre les enfants issus des milieux les plus défavorisés.

L'URE CGTR dénonce avec force cette politique d'économies scandaleuses dans l'enseignement public. Elle exige l'annulation de ces suppressions de classes et soutient tous ceux, associations de parents d'élèves, syndicats de l'Éducation nationale, qui se mobilisent contre cette décision.

LE 50ÈME ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE LA CGTR DANS L'EST



Samedi 8 septembre, l'URE CGTR organisait à son tour à Bras Panon un rassemblement pour commémorer le 50ème anniversaire de la création de la CGTR.

Plusieurs dizaines de militants y ont assisté représentants de nombreux secteurs d'activité : l'automobile, le BTP, EDF, la santé, l'aide à la personne, le commerce, la chambre d'Agriculture, la FPT, etc. Étaient aussi présents les dirigeants des fédérations CGTR du BTP, du Commerce et de la FPT, de la confédération et des autres unions régionales.

Plusieurs interventions ont été faites retraçant l'histoire du mouvement syndical cégétiste dans l'île depuis le début du 20ème siècle et dans l'Est depuis 1968, les luttes menées dans l'Est ces vingt dernières années. Jean-Yves Payet, secrétaire général de l'URE CGTR a aussi rappelé les fondamentaux de notre syndicat : la fidélité aux intérêts de la classe ouvrière, son indépendance vis-à-vis du patronat et a invité les militants présents à participer activement à l'effort de recrutement et à préparer avec les travailleurs la nécessaire réponse aux attaques conjuguées du patronat et du gouvernement Philippe/Macron.

Chaque mardi, de 18 heures à 19 heures 30, l'Union Régionale Est de la CGTR organise en son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs. Venez nombreux !

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68